

Projet REP Dijon-Grésilles 2015 – 2019

Actions, Objectifs et Indicateurs

| Priorités | Objectifs | Actions | Indicateurs d'évaluation |
|--|---|---|--|
| Axe 1 – Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » | Améliorer les compétences en compréhension orale et écrite | Prévention illettrisme | Soit évaluations nationales CP, CM1, 5è |
| | | ROLL | Soit évaluations obligatoires de circonscription (niveau à définir : début GS, CP ? etc...) avec aide RASED et PDM |
| | | Ateliers langage maternelle | |
| Axe 2 – Conforter une école bienveillante et exigeante | Accompagner le « devenir écolier » et le « devenir parent d'écolier » | Accueil des 2 ans (+ lien axe 3 partenaires) | Scolarisation des PS (comparatif ex TPS / 1 ^{ère} scolarisation) : - taux de fréquentation en PS (après-midis) - % conflits avec les parents - pleurs pendant les 2 premières semaines - propreté, passages aux toilettes |
| | Mettre les élèves en situation de réussite | Pédagogie bienveillante Suivis RASED Réflexion sur le « travail à la maison » | Analyse des annotations du livret Taux de prises en charges / besoins identifiés Rédaction d'une charte des « devoirs » par cycle |
| | Prévenir et gérer les situations conflictuelles | Prévention et gestion du climat scolaire (+ liens axe 3 parents et axe 4) | Tableau synthétique REP type « main-courante » sur owncloud Outil cahier de rencontres avec les parents par école Nombre de rencontres avec les parents par école Nombre de FSI par école Nombre d'équipes éducatives « comportement » par école |
| | Favoriser la mixité sociale et le maintien des exigences pédagogiques et éducatives | Désenclavement du REP (actions REP/hors-REP) | Nombre d'actions communes et d'élèves concernés Bren de conseils de cycle inter-écoles |

| | | | |
|---|---|--|---|
| Axe 3 – Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires | Relations constructives avec les parents : connaissance mutuelle hors situation de crise pour relations confiantes et respectueuses | Accueil, informations sur l'école, groupes d'échanges, participation aux actions Projet OEPR sur école Lamartine | Taux de participation aux élections Nombre de sièges pourvus Taux de participation aux CE Nombre de rencontres (par catégorie de motif) |
| | Coopération avec les partenaires | Actions communes avec les principaux partenaires (Havres, PRE, ASF-CD, CPSQ, CLAS, Petite enfance) | Taux de participation EN (IEN, coordoREP ou enseignants) aux concertations, réunions de pilotage et actions partenariales. Nombre d'enseignants intervenant au havre Nombre de suivis PRE Nombre de RIP au CD et de signalements au procureur |
| Axe 4 – Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative | Constituer et faire vivre le groupe scolaire (cf axe 2) | Analyse commune des évaluations Élaboration et suivi de projets Liaisons avec les 3 collèges Gestion cohérente du climat scolaire | Recensement des actions et outils communs inter-cycles |
| Axe 5 – Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels | Accueillir | Information des nouveaux nommés (adjoints, directeurs, PDMQDC, sur le projet REP) | Élaboration d'un livret d'accueil |
| | Soutenir et accompagner les équipes | Point avec les directeurs sur les situations à régler, les projets et besoins des écoles | Au moins une visite prévue par période Suivi réactif des situations, par mail et téléphone Reconnaissance et valorisation des points positifs, des réussites |
| | Former | FLE et géopolitique Travail en équipe Gestion des conflits (OCCE) Pédagogie bienveillante | Nombre de journées / stagiaires (hors animations pédagogiques) |
| Axe 6 – Renforcer le pilotage et l'animation du réseau | Piloter et animer le Réseau localement | Comité REP à réactiver Réunions Directeurs Accompagnement des PDMQDC CEC avec les 3 collèges | Deux par an avec représentants des écoles et des collèges, des représentants de parents et les principaux partenaires. Une par période (avec décharge directeurs en barrette) Suivi et concertations hebdomadaires Actions communes école-collège |
| | Piloter et animer le réseau au niveau départemental et académique | Evaluation du projet Valorisation et communication | Indicateurs renseignés Expositions, manifestations, articles sur le site académique , journées portes ouvertes, événements culturels et festifs avec les parents |

Axe 1 - Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler »

et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun

Objectifs du référentiel :

- Lire, écrire, parler, pour apprendre dans toutes les disciplines
- Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités
- Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements

Objectif opérationnel du REP Dijon-Grésilles :

Améliorer les compétences en compréhension orale et écrite par une action préventive progressive, construite de la moyenne section au CE2.

Actions mise en place

- prévention illettrisme – innumérisme
- ateliers ROLL
- ateliers lexicaux

Action 1 : Prévention de l'illettrisme et de l'innumérisme (GS, CP, CE1)

Historique

Le dispositif "plus de maîtres que de classes" est venu s'appuyer sur une action existante depuis 2003 (elle-même construite à partir de l'expérience des CP renforcés - allégés), appelée « Prévention de l'illettrisme et de l'innumérisme ».

Cette action centrale du projet de Réseau est améliorée et complétée chaque année, sur la base des résultats aux évaluations et des analyses des équipes.

Depuis 2003, le contenu a évolué en plusieurs étapes :

- action d'abord réservée aux CP, puis ouverte aux GS et CE1, en gardant un centrage prioritaire sur le niveau CP
- réorientation du contenu : de la phonologie vers la compréhension
- ouverture aux mathématiques : compréhension de problèmes et situations logico-mathématiques
- adaptation des modalités de co-enseignement (groupes hétérogènes, groupes de besoins, ateliers, co-intervention) aux objectifs pédagogiques.

Cadre général

C'est une action de prévention qui concerne tous les élèves de GS, CP, CE1 du REP

- Le PDMQDC et l'enseignant de la classe sont en situation de co-enseignement (selon les modalités variées présentées en formation)
- Les liens entre l'oral et l'écrit sont constamment recherchés et explicités.
- Chaque enfant bénéficie d'un temps oral individuel à chaque séance.
- Les objectifs, les procédures et l'évaluation sont systématiquement explicités et font l'objet d'un échange avec les élèves.

Intervenants dédiés : l'action est menée par 3 enseignants dits « PDMQDC », dont l'emploi du temps prévoit des temps de concertation :

- avec le titulaire de chaque classe afin de construire les co-interventions

- entre eux pour mutualiser les expériences et les outils (sur temps APC)
- avec les équipes d'écoles lors des conseils de cycle 2 (qui prévoient le suivi de l'action P2i dans leur ordre du jour)
- avec les CPC et le coordonnateur REP pour l'organisation générale, les orientations, le suivi et l'évaluation de l'action (pilotage circonscription)

Élèves touchés par l'action en 2015 – 2016 : 363* (133 GS + 105 CP + 125 CE1)

Tous les GS, toute l'année, une fois par semaine.

Tous les CP, toute l'année, 2 fois par semaine.

Tous les CE1, toute l'année, 1 fois par semaine.

Rappel des années précédentes: 2014-2015 : 376, 2013-2014 : 361, 2012-2013 : **334, 2011-2012 : **289**, 2010-2011 : **258**, 2009-2008 : **253***

En amont et en aval de cette action-phare, l'objectif général de compréhension orale et écrite est également soutenu par ½ poste de PDMQDC, en amont et en aval du dispositif principal :

- des ateliers ROLL pour tous les élèves de CE2 (une intervention hebdomadaire massée sur une période, les après-midis)
- des ateliers lexicaux pour tous les élèves de Moyenne section (une intervention hebdomadaire massée sur une période, les matins).

Action 2 : Ateliers ROLL au CE2

Objectif spécifique : améliorer la compréhension en apportant aux élèves des stratégies de lecture adaptées à chaque type de texte (narratifs, explicatifs, prescriptifs).

Organisation et contenu : deux axes de travail complémentaires seront proposés :

- des ateliers de compréhension de textes en petits groupes hétérogènes
- des activités autonomes en groupes de besoins (à partir d'une évaluation diagnostique des compétences individuelles) :
 - Le sens littéral : l'explicite, les informations principales...
 - Les inférences : inférences sur le lieu, le temps, les causes, les conséquences...
 - Les personnages : (textes narratifs) anaphores, substituts,...
 - L'espace et le temps : le lieu, le moment, la durée...
 - La logique du texte : articulations, liens, connecteurs...
 - La syntaxe : la construction des phrases, ...
 - Le lexique : vocabulaire, registre de langue...
 - La compréhension générale : synthèse, déroulement, sens global, résumé, ...
 - Les rapports texte/images (textes explicatifs) : relations paradoxales, complémentaires, redondantes, ...

Le choix de textes prendra en compte les dimensions culturelles des savoirs travaillées en classe (articulation avec les séances d'histoire, géographie, mathématiques, éducation artistique, littérature, etc...).

Intervenant dédié : ¼ ETP (2 après-midis par semaine). L'action est donc massée par période sur une école.

Action 3 : Ateliers lexicaux en MS

Objectif spécifique : accroître, enrichir, diversifier le lexique de chaque élève pour le rendre disponible dans des situations de compréhension et de production orale.

Organisation

Tous les élèves participent aux ateliers, par petits groupes hétérogènes,

Les interventions sont groupées sur une période par école.

Contenu

Exploration de champs lexicaux en rapport avec la vie de la classe et /ou une thématique définie avec les enseignants (collecte et classement de mots qui seront réinvestis en classe).

Utilisation du vocabulaire étudié lors d'activités de réception et de production, favorisant les interactions au sein des petits groupes.

Intervenant dédié : ¼ ETP (2 matinées par semaine). L'action est donc massée par période sur une école.

Cohérence de cet axe 1

Les 3 actions pédagogiques spécifiques au REP sont articulées entre elles et visent à asseoir une base solide de compréhension pour chaque élève. Les outils principaux et modalités d'interventions sont adaptés à chaque niveau :

| | | | | |
|--|--|---|---|--|
| MS (oral) Jeux lexicaux thématiques GS (oral et dictée à l'adulte) Albums, La Cigale Compréhension | CP (compréhension et production) Albums Micheline Cellier/Picoche Ateliers situations-problèmes | CE1 (compréhension et production) Albums Lectorino Ateliers situations-problèmes | CE2 (perfectionnement et autonomie) ROLL (cf site) | |
|--|--|---|---|--|

Cet axe sera donc évalué sur la globalité du dispositif (cf axe 2 du projet de réseau - Evaluation des élèves dans le champ de la compréhension : cinq compétences transversales de la moyenne section au CE2).

Axe 2 - Conforter une école bienveillante et exigeante

Projets et organisations pédagogiques et éducatives

Accueil des enfants de moins de 3 ans : améliorer les conditions d'accueil afin qu'elles soient adaptées aux tout-petits.

Une cohérence partenariale est recherchée sur les différents temps de l'enfant : (cf axe 3 « Coopération avec les partenaires »).

Chaque école maternelle du REP met en place un projet d'accueil des moins de 3 ans en classe ordinaire (cf projets en annexes).

Un pôle d'accueil partenarial est implanté depuis 3 ans de manière expérimentale sur l'école maternelle Champollion. Suite au bilan préparatoire à l'élaboration du nouveau projet de réseau, et en conformité avec les nouveaux programmes de maternelle, **cette action peut être amenée à évoluer**, en particulier par la prise en compte plus équitable des « moins de 3 ans » dans les autres écoles REP et le partage des expertises.

Cohérence du groupe scolaire

A chaque fois que c'est possible, les temps d'échange, les concertations, les projets, les actions avec les parents, les moments conviviaux sont communs à l'école maternelle et à l'école élémentaire afin de constituer et faire vivre le groupe scolaire.

Les liaisons inter-cycles (en particulier entre la Grande section et le CP), les projets entre classes (par exemple des actions de lecture par les grands aux plus petits), la responsabilisation des élèves de cycle 3 (en leur faisant confiance pour l'organisation de certaines activités de petits), participent à cet objectif.

Pédagogie bienveillante

A chaque niveau, en maternelle et en élémentaire, les pratiques de classe encouragent la coopération entre élèves plutôt que la compétition, la valorisation des réussites plutôt que l'insistance sur les difficultés, la prise en compte de l'erreur comme étape d'apprentissage et non comme une « faute ».

Le travail personnel des élèves (« devoirs », recherches et leçons) fait et fera l'objet d'une réflexion et d'une position cohérente au sein de l'école, afin d'une part de renforcer l'autonomie, d'autre part de diminuer cette source importante d'inégalités de réussite scolaire.

Une démarche méthodologique sera élaborée avec les élèves, en lien avec les parents et le dispositif d'accompagnement à la scolarité des Havres (cf axe 3 les partenaires).

Climat scolaire

Les directeurs des écoles, le coordonnateur REP et l'IEN responsable du Réseau sont attentifs à la prévention du climat scolaire : gestion des

élèves perturbateurs (cf parcours de formation « gérer les élèves perturbateurs »), application du règlement, sanctions éducatives, sanctions positives, prévention et désamorçage des quiproquos et conflits, fiches d'incidents, articulation avec la commission sécurité du quartier, recours aux médiateurs. Les directeurs des écoles, le coordonnateur REP et l'IEN responsable du Réseau sont réactifs, au côté des équipes, en cas de situation grave à gérer rapidement, y compris en complémentarité avec les partenaires.

Désenclavement du REP

Des actions communes entre écoles EP / écoles non EP (Montmuzard, Beaumarchais) sont menées dans le cadre des projets d'école afin de favoriser la connaissance mutuelle des publics, la mixité et la cohésion sociale. Ces projets, construits avec des collègues exerçant hors-EP, aident également à maintenir l'exigence pédagogique et éducative.

Ces actions, qui favorisent la rencontre entre enfants de milieux sociaux variés, pourront par exemple prendre la forme d'un réseau de livres dans le cadre de l'axe 1 (recensement par thème, élaboration et mutualisation de matériels donnant vie aux albums, élaboration et mutualisation de fiches de jeux et questions sur les livres), de jeux et rallyes mathématiques, de correspondance scolaire, de rencontres USEP ville / campagne, de groupes de réflexion REP/hors-REP dans le cadre du CEC.

Evaluation des élèves

Comme indiqué dans l'axe 1, le dispositif d'apprentissage explicite de la compréhension sera évalué à partir des progrès des élèves entre la grande section et le CE2 (en tenant compte des fluctuations d'élèves au sein des cohortes).

Après un point diagnostique en début d'année, les progrès de chaque élève seront régulièrement évalués afin d'ajuster les pratiques aux besoins.

De plus, une évaluation en fin du dispositif permettra de dégager les points de fragilité que les enseignants de cycle 3 auront à continuer de travailler en priorité avec leurs élèves.

Axe 3 - Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires

Coopération avec les parents

L'adaptation du service public aux parents de milieux populaires et en grande pauvreté est l'affaire de toute l'institution Éducation nationale. Depuis 20 ans, un travail de fond (et de fourmi) est mené par les enseignants du REP Dijon-Grésilles pour faciliter la co-éducation, la bienveillance mutuelle et le respect des responsabilités respectives. Les directeurs, la coordonnatrice REP et l'IEN participent aussi aux différents aspects de cette relation familles-école.

Le terme général de « Relations familles – écoles » est concrétisé par une posture d'accueil, des échanges, des analyses et des actions pragmatiques.

Les objectifs principaux sont : l'amélioration de la lisibilité du système scolaire pour les parents, la construction d'une cohérence éducative pour les enfants, le développement de la confiance et du respect mutuels entre tous les adultes responsables.

Quelques exemples d'actions existantes ou à développer dans les écoles :

- Moments festifs, accompagnement de sorties, spectacles et manifestations partenariales ouverts aux parents
- Contacts quotidiens aux entrées et sorties pour saluer, échanger quelques mots, éclaircir les incompréhensions, désamorcer les craintes et quiproquos
- Renforcement oral (par téléphone ou rencontre) des informations écrites, si nécessaire avec traducteur
- Invitation individuelle planifiée en début d'année par chaque enseignant, juste pour faire connaissance, expliciter les attentes de chacun et organiser la participation des parents aux sorties, activités sportives et classes-découvertes.
- Invitation individuelle pour informer des progrès dans les domaines des apprentissages et du comportement (ex remise des bulletins en mains propres).
- Accueil et accompagnement individualisé des premières scolarisations en TPS et PS (formation au métier de parent d'élève et au métier d'écolier).
- Accueil de parents en classe par petits groupes pour observer, participer, échanger sur le travail scolaire.
- Groupe d'échange pendant le havre, animé par un enseignant sur le thème « construire ensemble des réponses à nos questions sur la scolarité de nos enfants »
- Boîte aux lettres pour questions, remarques, propositions des parents.
- Visite des principaux et des CPE aux CM2 et leurs parents dans les écoles du quartier pour présenter les collèges hors-REP et répondre aux questions, puis invitation spécifique dans les collèges.

- Écoute, avis et orientations éducatives à la demande.
- Points réguliers avant et après les équipes éducatives.
- Accueil chaleureux lors d'événements douloureux, personnels, collectifs ou sociétaux.

Éléments diagnostiques pour le volet parentalité du projet REP

Avis des délégués de parents lors de la consultation pour la refondation de l'école :

« Dans les écoles du quartier, les contacts sont fréquents, faciles et constructifs, avec les directeurs et les enseignants ... même si on n'est pas toujours d'accord en un premier temps », « Il faut construire la confiance ».

Dans les collèges, les parents comme les personnels des établissements souhaiteraient améliorer la communication en général (plus orale, plus individualisée, plus positive, pas seulement en cas de problèmes d'apprentissages ou de comportement) et l'information sur l'orientation, les dispositifs d'aide etc...

Questions spontanées des parents (cf en détails en annexe : questions de parents sur la scolarité et/ou l'éducation , les 2 étant parfois liées).

Thèmes les plus fréquents :

Comment aider pour les devoirs ? (copier les mots, et s'il ne veut pas ...), même quand on ne sait pas lire

Comprendre les réformes ministérielles (nouveaux programmes, carte scolaire...)

Comprendre l'évaluation (notes, livret de compétences)

Comment agir contre la violence dans l'école et dans le quartier ? (qui est responsable selon les lieux ? ...)

Comment faire venir les pères à l'école ?

Comment le faire obéir sans frapper ? Comment faire s'il se met en colère ?

Ces questions arrivent lors de moments informels (accueil, sortie), de réunions collectives ou équipes éducatives. En face de chaque question, besoin, problème des parents, il est proposé un temps d'échange, individuel ou collectif, et, quand c'est possible, une réponse concrète.

Depuis plusieurs années, le coordonnateur REP fait remonter aux décideurs les besoins des parents :

- mise en place sur le quartier d'un dispositif comme la Cadole (cf Fontaine d'Ouche) et « Petit bleu petit jaune » (cf Chenove),
- installation d'une parenthèse avec des intervenants par thématique (en cours au centre social),
- création d'une antenne EAC et CMPP pour des bilans familiaux et des orientations thérapeutiques (demande faite en 2006 au moment du diagnostic PRE)

Action OEPRE qui se met en place sur l'école Lamartine (fin de l'année scolaire et 2016/2017)

Action qui se met en place dans le cadre des instructions du 19.11.2015 sur l'élargissement du dispositif OEPRE (Note DEGESCO).

Coopération avec les partenaires

Cohérence et réussite éducative

Participation des enseignants et des membres du RASED à l'identification des situations de fragilités relevant du Programme de Réussite Éducative, analyse collective en équipe partenariale (présence du coordonnateur REP)

Concertations des directeurs, membres du Rased, coordonnateur REP avec les travailleurs sociaux : analyse et suivis de situations, recueil d'informations préoccupantes, signalements au procureur.

Accueil des 2 ans : partenariat avec la ville de Dijon

Un pôle d'accueil est actuellement basé à la maternelle Champollion, des contrats d'accueil sont mis en place dans les autres écoles maternelles.

Un questionnement de cette organisation est envisagée afin de répondre au mieux aux besoins sur l'ensemble du REP

D'autre part, une réflexion est en cours avec la Ville à propos de l'accueil global des enfants de 2 ans.

Les questions suivantes sont à l'étude :

Quel accueil pour la première scolarisation ? Quel aménagement des cours de récréation et salles de motricité ? Quel projet spécifique pour les temps périscolaires ?

Accompagnement à la scolarité

- Les HAVRES, dispositif partenarial installé dans chaque école élémentaire, est régi par une convention EN – PEP21 – Ville.

27 groupes de 8 enfants participent chaque soir, soit 42% des effectifs élémentaires

les 4 directeurs élémentaires deviennent directeurs de havre de 16h05 à 17h30

une douzaine d'enseignants animent chacun un groupe (1, 2 ou 3 soirées par semaine)

le budget est essentiellement constitué de financement CAF, Ville et EN (HSE et crédits accompagnement éducatif)

- Les parcours PRE, comportant un volet en rapport avec la scolarité pour 80 enfants : 45 FLE (action arrêtée par la Ville de Dijon en mars 2015), 14 accompagnement-passerelle à l'entrée en 6è, 6 soutiens à domicile, 14 accompagnements dans les structures d'aide et de soin (CMPP, CAMSP, orthophonie, psychologue)

- Le Comité Local d'Accompagnement à la Scolarité , avec la participation des collèges Carnot et Champollion. Un outil de liaison est échangé entre les structures d'aide aux devoirs du quartier et les établissements.

Protection de l'enfance

Écoute par le coordonnateur REP et accompagnement à la rédaction des Recueils d'Information Préoccupante : une vingtaine par année scolaire

Écoute, accompagnement et sécurisation de l'école lors des signalements au Procureur : entre 2 et 5 par année scolaire.

Prévention de la violence et sécurité des écoles

- Signalement d'incidents

impliquant des élèves (entre 15 et 30 fiches *)

impliquant des parents (entre 10 et 20 fiches *)

** sous-évalué par rapport à la réalité (Les fiches ne sont utilisées que pour les faits les plus graves pour car le seuil de tolérance des équipes est plus élevé que dans d'autres secteurs scolaires, le dialogue constant avec les parents (en particulier par les directeurs) permet de désamorcer bien des incompréhensions et conflits émergents, le formulaire de signalement d'incidents est dissuasif car inadapté au primaire et au remplissage en ligne, une fiche spécifique REP a été conçue, elle est utilisée depuis 4 ans sur le REP.*

- Protection des écoles et de l'environnement scolaire

partenariat et participation du coordonnateur REP au Comité de Prévention et Sécurité du Quartier

mise en commun de situations et de leur traitement régie (charte de confidentialité)

Équipes éducatives : entre 30 et 50 réunions formelles par année scolaire

plus de 200 échanges téléphoniques et rencontres informelles avec les parents, les travailleurs sociaux, éducateurs et structures de soin

Axe 4 - Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative

Dans chaque école, maternelle et élémentaire, les temps de travail en équipe sont planifiés et leurs objectifs déterminés, ils s'appuient sur les instances existantes, conseils de maîtres, de cycle, d'école. (cf axe 5 pour la formation au travail en équipe)

Des temps communs internes à chaque école ou groupe scolaire sont prévus, en particulier pour l'analyse des évaluations, l'élaboration de projets, l'amélioration du climat éducatif.

Des points réguliers sont menés par le coordonnateur REP

- dans chaque école, avec une partie ou l'ensemble de l'équipe, selon les problématiques
- avec les équipes RASED afin de faire le lien avec les suivis sociaux, judiciaires, et éducatifs (PRE, ASF etc...).

Des dossiers de suivi des élèves en difficultés scolaires et/ou comportementales peuvent être complétés et consultés à l'école par chaque enseignant, dans le cadre de la confidentialité partagée, afin de préparer les réunions d'équipe éducative et d'assurer le suivi des décisions. Ces dossiers sont conservés par le directeur et peuvent faire l'objet, si nécessaire, d'une analyse partagée avec les partenaires sociaux (en lien avec le volet 3).

Un temps de travail est consacré à la continuité premier/second degré, en s'appuyant sur le conseil école-collège. Il porte sur les apprentissages, le suivi des élèves et l'élaboration de projets communs (cf calendrier ci-dessous).

Du fait du statut particulier de ce REP, le positionnement des collèges est paradoxal. Il s'agit en effet à la fois d'accueillir et scolariser les élèves issus d'éducation prioritaire de la même manière que les autres, sans stigmatisation ni traitement de faveur, et en même temps, de prendre en compte leurs besoins particuliers et ceux de leurs familles.

Depuis 2006, ce paradoxe est en partie géré par un lien renforcé entre les écoles et les collèges, une attention particulière à ces élèves de REP et un partenariat régulier entre les collèges et les différents dispositifs du quartier (CLAS, CPSQ, PRE, ASF).

Continuité écoles-collèges : calendrier

(en caractère normal : repères institutionnels de droit commun / **en caractères gras : actions spécifiques du projet REP**)

Septembre – octobre

Envoi du tableau de bord aux principaux par le coordonnateur REP :

- **recueil des indicateurs de fin d'année précédente (orientations et réussite au DNB des élèves issus du REP)**
- **recueil des indicateurs de rentrée (personnels de l'établissement, % d'élèves issus du REP)**

Octobre – novembre

- **Rencontre entre les enseignants de CM2 de l'année précédente (sur heures APC dédiées) et professeurs de 6è pour faire un point individuel sur la rentrée des nouveaux élèves de 6 (compétences scolaires, adaptation au collège, comportement, connaissance des familles etc...)**

- Conseil écoles - collèges

- **Communication des aides CLAS aux principaux (partenariat quartier avec le centre social)**

Décembre – janvier : Envoi des bulletins de 6^{ème} du 1^{er} trimestre aux directeurs d'école

Février - mars

- **Visites des principaux aux élèves de CM2 et leurs parents, dans les écoles (et/ou accueil spécifique dans les collèges)**

- Conseil écoles - collèges

Mars - avril : Envoi des bulletins du 2nd trimestre aux directeurs d'école

Mai - juin

- **accueil des CM2 et de leurs parents au collège**

- **commissions de liaison : lors des entretiens, indiquer les situations particulières (grandes fragilités socio-économiques, mesures éducatives, retour de placement etc...), et aides spécifiques : havre, clin, PRE etc...)**

- **présentation des demandes « soutien-passerelle » au PRE (aide aux devoirs pour les élèves les plus fragiles qui entrent en 6è, pendant les mois de septembre et octobre, en attendant que les dispositifs des collèges se mettent en place)**

Août - septembre :

- **Envoi des bulletins du 3^{ème} trimestre aux directeurs**

- **Mise en place du soutien-passerelle PRE à domicile (ou autre formule) pour les élèves les plus fragiles qui entrent en 6è**

Axe 5 - Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels

Accueillir et soutenir

- Entretiens des principaux, IEN et directeurs avec chaque nouvel enseignant pour lui présenter le projet REP (et/ou réunion de présentation collective).
- Point sur chaque classe en début d'année et visite spécifique du coordonnateur REP aux nouveaux enseignants et plus particulièrement les nouveaux directeurs.
- Accueil des nouveaux PDMQDC par le coordonnateur REP et les conseillers pédagogiques pour leur présenter leurs missions.

Formation continue (données 2015/2016)

- **Formation à la co-intervention avec les "plus de maîtres que de classes"** (pour tous les enseignants concernés par le dispositif)
(en 2015 : 2, 13 et 15 octobre par groupe scolaire)
- Au moins **une action de formation annuelle par REP** correspondant aux besoins locaux
4, 7, 8 janvier 2016 « Du projet de réseau vers le projet d'école »
2016 – 2019 : réflexion en cours sur une formation au travail en équipe (tous les directeurs ou une équipe d'école)
- **Formations académiques :**
« Les relations familles – école » en lien avec l'axe 3
(en 2015 : jeudi 10 décembre à Rameau)
« Quelle évaluation pour une école bienveillante et exigeante », en lien avec l'axe 2
(en 2015 : jeudi 14 janvier 2016 au Chapitre)
- **Formation des pilotes**
en 2015 : Élaboration du nouveau projet de Réseau (mardi 6 octobre au Chapitre et vendredi 11 décembre à Rameau).

Axe 6 - Renforcer le pilotage et l'animation du Réseau

Pilotage local

La cohérence du projet du REP Dijon-Grésilles s'appuie depuis 20 ans sur la concertation, la coordination et le pilotage de proximité par l'IEN. Ce pilotage est facilité par les décharges spécifiques (havre et jusqu'en 2015 maternelle) des directeurs, complémentaires aux décharges administratives.

Ainsi la journée (ou matinée) du mardi a pu « mise en barrette »* afin de permettre au Réseau de fonctionner de manière concertée, sur la base du suivi du projet commun, d'une connaissance mutuelle et d'une solidarité de terrain entre les écoles du réseau, via les directeurs et le coordonnateur.

** cette organisation préalable permet également de préserver les remplaçants pour les besoins du reste de la circonscription*

Instances de pilotage

Comité de pilotage REP (deux fois par an) avec des représentants des écoles et des collèges, et les principaux partenaires

Réunions des directeurs d'écoles REP (une par période), avec des représentants des antennes RASED

Conseils écoles - collèges par sous-secteur de collège

Accompagnement des "plus de maîtres que de classes" (orientations, organisation, contenus pédagogiques, évaluation)

Comités de pilotage et de gestion des havres

Pilotage départemental et académique

Les équipes RASED de Dijon-Est ont été réorganisées en 2014 de répondre de manière plus équitable aux besoins des différents secteurs de Dijon-Est. En 2015, suite au redécoupage des circonscriptions, le REP est passé sur Dijon-Centre qui fonctionne avec 3 antennes Rased. Chaque antenne travaille sur un groupe d'écoles, comportant des groupes scolaires REP pour deux d'entre elles.

point positif : en faveur du redécoupage des circonscriptions, et après une absence totale pendant 7 ans, des maîtres G interviennent sur les écoles prioritaires (pour un équivalent de 2/3 temps sur le REP) à la rentrée 2015-2016.

points à améliorer : présence en réduction de psychologues.

Valorisation du travail et communication

Le REP Dijon-Grésilles met l'accent en priorité sur la valorisation des élèves. Dans chaque école, les projets en cours font l'objet soit d'une exposition de travaux d'élèves, d'une journée portes ouvertes, d'une manifestation dans le quartier, d'un article sur un media académique.